



N°3-4

## NEGOCIATION

NOUVELLES RÉUNIONS & QUELQUES AVANCÉES  
A ÉTUDIER !



Deux nouvelles réunions ont eu lieu les vendredi 12 et mardi 16 avril 2024 entre les Organisations Syndicales et la Direction afin d'avancer sur le sujet Participation-Intéressement.

A ce stade de la négociation, un seul point réunit l'ensemble des acteurs de la négociation : une durée d'accord de 3 ans.

### INTÉRESSEMENT FINANCIER



Après de nombreuses discussions et propositions autour du sujet de l'EBE d'IFF, la Direction est cette fois-ci revenue avec une proposition différente.

Les principes sont les suivants :

- Conservation de la formule EBE France & EBE Groupe
- Neutralisation des impacts de IFF pour 2024-2025
- Grille de calcul complémentaire EBE IFF pour 2026

Grille de calcul EBE d'IFF (Proposition Direction)

< 220M€	Dès 220M€	> 220M€
Pas de prime supplémentaire	Prime forfaitaire de 500€ par salarié	500€ par salarié + % de l'EBE IFF

La CGT Roquette a pris note des propositions de la Direction et a émis des contre-propositions.

Notre volonté est d'amener la Direction à modifier la grille de calcul afin que celle-ci soit plus rémunératrice pour les salarié-e-s français en prenant en compte l'EBE total d'IFF.

### ABONDEMENT



La Direction nous a proposé de passer l'abondement de 1200€ à 1250€ avec un placement de 250€ pour les obtenir...

Pour la CGT Roquette, c'est nettement **INSUFFISANT !**



Avec la disparition de la dernière tranche du CCB et afin de proposer à tous les salarié-e-s le meilleur abondement, nous proposons de nouveau un abondement de 1600€ pour un montant de 550€ placé sur le PEE.

### IPO



La Direction nous a présenté des pistes de travail pour les critères de l'IPO. Sécurité, certification ISO, qualité, ventes, environnement... sont autant de sujets qui ont été abordés.

Pour la CGT Roquette, nous ne devons pas dénaturer les critères existants.



Il est important de rester sur les critères de sécurité et de qualité existant.

Avec la fin de la mise en place de Symphony, le NPS peut être réintégré dans les critères IPO.

Lors de la prochaine réunion, votre syndicat CGT Roquette continuera à argumenter/proposer afin d'obtenir le meilleur accord possible pour l'intéressement financier et l'IPO et ainsi permettre une redistribution équitable des richesses.

Pour la CGT Roquette, il est impératif de trouver un accord qui reconnaisse l'investissement des salarié-e-s français qui ont permis le développement du Groupe à l'international.

Prochaine journée de négociation  
le 23 avril 2024 !